**L’état d’urgence – TES2**

**Travail de recherche suivi d’un débat en classe**

Le travail de recherche est à rendre le vendredi 22 janvier 2016. Il peut être réalisé par binôme.

**Quelles recherches ?**

1. **L’histoire d’un texte**

Comme toujours, il faut commencer par **bien cerner le sujet** et pour cela s’interroger : *« qu’est-ce que l’état d’urgence »*

== > il faut **aller à la source**, donc trouver le texte d’origine et ensuite ses modifications.

S’interroger sur la **nature du texte** : une loi ? un décret ? (donc connaitre la différence entre ces deux mots)

S’interroger sur la date de création du texte :

* **le contexte** : quand est paru ce texte pour la première fois et pourquoi ? (que se passe-t-il alors en France qui explique la naissance de ce texte ?)
* n’existait-il pas des textes similaires (si oui, pourquoi les pouvoirs publics ont-ils créé un nouveau texte ?
* quel(s) objectif(s) spécifique(s) poursuivaient-ils ? (que souhaitaient les rédacteurs ?).

Pour répondre à cette dernière question, il faut travailler **le texte lui-même** : durée de l’état d’urgence, personnes concernées, mesures mises en place, qui est chargé d’appliquer ces mesures ? Bref **analyser la situation que crée l’état d’urgence.**

Il faut ensuite faire l’**historique** c’est-à-dire rechercher quand, par qui et dans quel contexte, l’état d’urgence a été appliqué en France.

1. **L’état d’urgence en novembre 2015 : pour ou contre.**

Il faut présenter des arguments, donc rechercher des commentaires, articles, émissions dans lesquels des personnes se prononcent pour ou contre cet état d’urgence. Il faut étudier leur analyse.

Enfin, vous pourrez en conclusion donnez **votre opinion argumentée**

**Où chercher ?**

Pensez à **toujours vérifier la source** ou sur internet le site, bref, toujours se poser la sacro-sainte question : *qui parle ?*

Je vous rappelle que Wikipédia est une encyclopédie collaborative : si elle est plutôt fiable pour les faits bruts (dates, évènements), on ignore qui sont les auteurs des analyses.

**Quelques pistes :**

* Le site Légifrance pour les textes de lois.
* Deux émissions de radiofrance sur l’histoire de l’état d’urgence :
  + La Fabrique de l’Histoire sur France culture

*Histoire de l'espace public 1/3 : Histoire de l'état d'urgence et l'état* *d'exception*

<http://www.franceculture.fr/emission-la-fabrique-de-l-histoire-histoire-de-l-espace-public-13-histoire-de-l-etat-d-urgence-et-l->

* + La Marche de l’Histoire sur France inter

*L’Etat d’urgence depuis 1955*

<http://www.franceinter.fr/emission-la-marche-de-lhistoire-l-etat-d-urgence-depuis-1955>

* Une prise de position : celle de Henri Leclerc, président d’honneur de la Ligue des droits de l’Homme.

A vous d’en trouver d’autres ….

<http://www.franceinter.fr/video-me-henri-leclerc-je-voudrais-que-les-gens-comprennent-que-letat-durgence-ce-nest-pas-rien>

N’oubliez pas de citer vos sources : bibliographie et sitographie